



Guide sur les mesures sanitaires destiné aux clubs membres de la Fédération québécoise de philatélie

Préambule

- Suivez les règles de l'Institut national de Santé publique du Québec.
- Validez avec votre municipalité ou le gestionnaire de l'endroit où se déroule votre activité concernant les règles sanitaires prescrites.

Mesures sanitaires

- Appliquez en tout temps la distanciation physique de 2 mètres entre les organisateurs, les bénévoles et le public.

Si cette distanciation physique n'est pas possible, une barrière physique (ex. : Plexiglas) entre le travailleur ou le bénévole et toute autre personne (travailleur, client, fournisseur, etc.) doit être installée.

Si l'installation d'une barrière physique n'est pas possible, le travailleur ou le bénévole doit porter un masque de procédure ET une protection oculaire (lunettes de protection ou visière).

- Les participants doivent porter un couvre-visage en tout temps dans les lieux fermés.
- Lavez souvent vos mains avec de l'eau savonneuse pendant au moins 20 secondes, avant d'entrer dans les lieux fermés. Utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon. Évitez de toucher à vos yeux, à votre nez ou à votre bouche si vous n'avez pas lavé vos mains.
- Toussez et éternuez dans un mouchoir ou dans le creux de votre coude plutôt que dans votre main.
- Jetez tous les mouchoirs que vous utilisez dès que possible dans une poubelle, puis lavez vos mains.
- Respectez la capacité maximale établie pour les rassemblements intérieurs dans les lieux publics (établie à 250 personnes en date du 3 août 2020).
- Installez une signalisation au sol pour établir le sens de la circulation (sens unique dans la mesure du possible) ainsi que la distanciation physique de 2 mètres.
- Installez des stations de lavage des mains pour les philatélistes (eau courante et savon ou solution hydroalcoolique ayant une concentration en alcool d'au moins 60 %).



Guide sur les mesures sanitaires destiné aux clubs membres de la Fédération québécoise de philatélie

Mesure sanitaires pour les outils, les équipes et le matériel

- Maintenez des mesures d'hygiène strictes avec les outils, les équipements et les surfaces fréquemment touchés.
- Désinfectez les appareils électroniques, écrans, etc., avec un linge doux vaporisé d'alcool isopropylique à 70 %.
- Désinfectez à chaque quart de travail ou à chaque rotation d'employés ou de bénévoles les comptoirs, bureaux, chariots et tables utilisés par des employés ou des bénévoles avec un produit nettoyant approuvé par Santé Canada.
- Nettoyez aux 2 à 4 heures les tables de travail utilisées par le public.
- Nettoyez aux 2 à 4 heures les salles de bain.
- Mettez les documents et les objets en quarantaine pour une durée de 24 heures. Il est de la responsabilité de chaque club de procéder à cette quarantaine.